



## COMMUNE DE PORT-BAIL

ANNEE 2009 N° 2

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 MARS 2009

**Date de convocation**

26 mars 2009

**Date d'affichage**

9 avril 2009

**Nombre de membres :**

en exercice : 19

présents : 18

votants : 19

**PRESENTS** : MM. CHOLOT Guy (Maire), LAIDET Serge, GOSSELIN Jean-Paul, MALENFANT Fabrice, MOUCHEL Fabrice (Adjoints), VOISIN René, PILLET Denis, LELYON Denis, PICOT Claude, MARTINE Emmanuel, HAMEL Armand, LETANG Jacques, ROUALLE Maurice, GODEY Laurie, LEFORBAN Jean-Marie, FLAMBARD Geneviève, DE SMET René, TOUCHAIS Isabelle.

**ABSENT EXCUSE** : M. D'HULST donne pouvoir à M. VOISIN

**ABSENT** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. MOUCHEL



La précédente réunion de conseil est approuvée à l'unanimité.

#### COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Adoptés à l'unanimité sous la présidence de Claude PICOT, doyen d'âge, et en l'absence de Monsieur le Maire, ils se présentent comme suit :

**Commune**

section de fonctionnement

dépenses	1 632 948,09
recettes	1 983 284,42
excédent exercice	350 336,33
excédent 2007	222 039,45
excédent	572 375,78

section d'investissement

dépenses	593 758,48
recettes	708 840,71
excédent exercice	115 082,23
déficit 2007	118 228,62
déficit	3 146,39

**Port**

section de fonctionnement

dépenses	77 705,21
recettes	105 403,16
solde exécution exercice	27 697,95
excédent 2007	16 885,30
excédent	44 583,25

section d'investissement

dépenses	59 913,64
recettes	206 125,00
solde exécution exercice	146 211,36
déficit 2007	91 181,19
excédent total	55 030,17

## **Assainissement**

### **section de fonctionnement**

dépenses	96 494,80
recettes	135 838,45
solde	39 343,65
excédent 2007	215 193,85
solde	254 537,50

### **section d'investissement**

dépenses	9 961,21
recettes	0,00
déficit	9 961,21
excédent 2007	93 857,94
solde	83 896,73

## **Lotissement Clos d'Amont**

### **section de fonctionnement**

dépenses	99 441,11
recettes	0,37
excédent 2007	477 533,02
solde	378 092,28

## **COMPTES DE GESTION 2008**

Identiques aux comptes administratifs, ils sont adoptés à l'unanimité.

## **TAUX DES 4 TAXES**

A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas modifier les taux d'imposition qui se présentent comme suit en restant inférieurs à la moyenne départementale :

Taxe d'habitation	12,50 %
Foncier bâti	21,22 %
Foncier non bâti	35,01 %
Taxe professionnelle	6,85 %

## **BUDGETS PRIMITIFS 2009**

Adoptés à l'unanimité, sous la présidence de Monsieur le Maire, ils s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit à l'exception du budget du Clos d'Amont en section de fonctionnement :

### **commune**

section de fonctionnement	1 817 531,85 €
section d'investissement	1 397 888,93 €

### **service du port**

section d'exploitation	132 841,59 €
section d'investissement	239 667,00 €

### **service assainissement**

section d'exploitation	364 537,50 €
section d'investissement	130 000,00 €

### **lotissement Clos d'Amont**

#### **section de fonctionnement**

dépenses	654 037,66 €
recettes	1 148 383,20 €

#### **section d'investissement**

dépenses	770 290,92 €
recettes	770 290,92 €

## **PROJET DOMAINE DES PINS : REVISION SIMPLIFIEE DU POS**

Lors du Conseil du 17 février 2009, le Conseil avait approuvé la décision du Maire de mettre en place une procédure de modification du POS pour permettre l'aménagement du site du « Domaine des Pins ».

Toutefois, compte tenu de l'opération du « Domaine des Pins », il apparaît que la procédure de révision simplifiée est plus appropriée. Le Conseil, à l'unanimité, décide le retrait de la délibération du 17 février 2009 et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de révision simplifiée du POS pour le site du « Domaine des Pins ».

## **PROJET DU DOMAINE DES PINS : AVIS DE LA COMMISSION DES SITES**

Le Conseil, à l'unanimité, décide de solliciter l'accord de Monsieur le Préfet de la Manche sur le projet d'aménagement du site du « Domaine des Pins ».

## **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX**

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la modification de l'article 4 des statuts du syndicat. Le comité sera à présent composé de 2 délégués titulaires et d'un délégué suppléant désignés par les conseils municipaux. Monsieur PICOT Claude est désigné délégué suppléant à l'unanimité.

## **ASSAINISSEMENT DU HAMEAU DES PRES : DEMANDE DE SUBVENTION PRES DE L'AGENCE DE L'EAU**

A l'unanimité, le Conseil autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention près de l'Agence de l'Eau pour réaliser les travaux d'assainissement du hameau des Prés estimés à 130 000 € HT.

## **LOCATION D'UN LOGEMENT A L'ECOLE MATERNELLE**

A l'unanimité, et en l'absence de Monsieur HAMEL, le Conseil accepte de lui louer le logement type F3 sis à l'école maternelle. Le loyer mensuel est fixé à 300 € (l'eau, l'électricité, le chauffage restant à la charge du locataire).

## **INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur le Maire :

- donne lecture de la carte adressée par les élèves de CE1 lors de leur séjour en classe transplantée à Clairefontaine.
- fait part des remerciements de PFI pour le maintien de son indemnité d'occupation des locaux communaux.

**prochain Conseil Municipal mardi 12 mai 2009 à 20 h 30**